

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 mai 2011
(convocation du 16 mai 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Mai Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
Mme. BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic	M. DUPOUY Alain à Mme. TOUTON Elisabeth
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUPRAT Christophe à M. SOUBIRAN Claude	M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12 h 35
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. CAZENAVE Charles	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 10 h 10 et jusqu'à 11 h 25	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. RAYNAL Franck à partir de 10 h 40	M. LOTHAIER Pierre à M. BRON Jean-Charles à partir de 12 h 15
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 00	M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic
M. ASSERAY Bruno à Mme NOEL Marie-Claude	M. MERCIER Michel à M. PAILLART Vincent
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. MOGA Alain à M. BRON Jean-Charles
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à partir de 11 h 20	Mme PARCELIER Muriel à Mme WALRYCK Anne
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita	M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël à partir de 10 h 00	M. QUANCARD Denis à M. JOUBERT Jacques
Mme DELATTRE Nathalie à Mme LAURENT Wanda à partir de 11 h 45	M. RAYNAUD Jacques à M. AMBRY Stéphane à partir de 12 h 15
M. DELAUX Stéphane à M. DAVID Jean-Louis	M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques jusqu'à 10 h 30
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime	M. SENE Malick à M. EGRON Jean-François
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à 11 h 55	M. SIBE Maxime à M. ROBERT Fabien à partir de 12 h 30
M. DOUGADOS Daniel à Mme COUTANCEAU Emilie	Mme TOUTON Elisabeth à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 11 h 35

EXCUSEE :

Mme HAYE Isabelle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Talence Innovation Sud Développement - Programme d'actions
2011 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision -
Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des relations partenariales avec les associations de développement économique à caractère intercommunal oeuvrant sur son territoire, la Communauté Urbaine apporte annuellement son soutien financier à l'association Talence Innovation Sud Développement dont la vocation intercommunale est effective depuis 2004, avec l'adhésion des communes de Gradignan, Talence, Villenave-d'Ornon et la SAEMCIB pour la commune de Bègles.

Le champ d'actions de cette association demeure principalement le soutien de projets économiques et d'études sur le secteur sud de l'agglomération.

L'objectif principal en 2011 est d'impulser une dynamique locale en matière d'entrepreneuriat des jeunes avec un effort en direction des filières universitaires et des jeunes issus des quartiers.

Dans le cadre de la poursuite du partenariat instauré avec notre établissement public, cette structure présente aujourd'hui son plan d'actions et son budget prévisionnel 2011 ci-après.

Le programme d'actions 2011 se décline selon les axes suivants :

**I – ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE ET INTEGRATION SOCIALE DES JEUNES
ET ANIMATION DE LA PEPINIERE COMME POINT D'APPLICATION**

Cet axe d'intervention concerne les missions relatives à l'entrepreneuriat responsable et l'intégration sociale et professionnelle de l'ensemble des jeunes du territoire Sud-Bordeaux.

Il s'agit de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- accompagnement à la création/reprise d'activités et l'animation d'une infrastructure d'accueil sur le territoire talençais,
- mise en place de mesures spécifiques de sensibilisation, d'information et de formation en faveur de l'entrepreneuriat à destination des étudiants,
- la mise en place de dispositifs spécifiques de sensibilisation, d'information et d'accompagnement en faveur de la création d'entreprises.

A – Accompagnement à la création/reprise d'activités et animations d'une infrastructure d'accueil

Cette action est guidée par la volonté de la ville de Talence de reconvertir le château de Thouars en pépinière d'entreprises qui serait voué à l'accueil d'une quinzaine d'entreprises désireuses de s'implanter sur la commune. L'agence aurait en charge l'animation de la pépinière. L'élaboration de la note de faisabilité a été confiée par la ville de Talence à Talence Innovation.

Le nombre de contacts recensés en 2010 par le biais de la « pépinière en ligne » vient conforter l'importance des demandes d'implantation des porteurs de projets et l'importance des demandes d'accompagnement et d'appui technique à la création d'activité.

Des réflexions seront également menées sur la mise en place d'une couveuse ou d'un incubateur d'entreprises au rayonnement métropolitain sur la commune de Talence.

Dans l'attente de la concrétisation de ce projet, l'agence entend renforcer son outil d'accompagnement en ligne et participera à l'animation et au développement du Groupement des Entrepreneurs de Talence à travers le pilotage de comités thématiques, et la mise en place d'un tutorat et d'un parrainage avec les jeunes entreprises du territoire.

Egalement, Talence Innovation Sud Développement entend reconduire le concours d'aide à la création d'entreprises et la journée d'entrepreneuriat jeunes, eu égard au succès des précédentes éditions de ces manifestations.

B - Le pôle entrepreneuriat étudiant

L'agence entend renforcer ses actions de sensibilisation, d'information, et d'accompagnement à la création d'entreprises auprès des jeunes publics issus des filières universitaires et des Grandes Ecoles. Récemment, le PRES a répondu à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en créant un dispositif « entrepreneuriat campus Aquitaine ».

L'Agence envisage également de mettre en place des dispositifs de sensibilisation, d'information et de promotion de l'entrepreneuriat au sein des Universités et Grandes Ecoles, mais aussi des modules de formation à l'entrepreneuriat (apport d'expertise au montage de projet).

Une réflexion est en cours pour mettre en place un projet de « Team Academy », concept innovant et original dans les méthodes pédagogiques utilisées pour l'apprentissage de la création d'entreprises.

C – Entrepreneuriat des quartiers

Il s'agit, à cet endroit, de renforcer les actions et initiatives mises en place en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers et des jeunes femmes.

Par ailleurs, l'Agence intervient sur les communes du sud Bordeaux où pas moins de 5 Zones Urbaines sensibles sont recensées sur 13 existantes à l'échelle communautaire.

II - POURSUITE DES ETUDES ET DES INITIATIVES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

A - Finalisation de la seconde session de l'action collective « intégration du développement durable au sein des PME/PMI de la région Aquitaine »

L'Agence a signé avec ses partenaires institutionnels (DIRECCTE et FEDER) un avenant qui reporte de 6 mois la clôture de l'opération collective et permet d'accompagner trois entreprises complémentaires.

Une nouvelle vague de sensibilisation, d'information, de communication et de prospection sera lancée au cours du premier trimestre 2011 à destination des PME/PMI régionales avec un accompagnement personnalisé par la suite.

Afin de valoriser et communiquer sur cette démarche d'action collective, l'Agence envisage de réaliser un site internet dédié à l'action collective ayant pour objectif de promouvoir l'intégration du développement durable au sein des PME/PMI et de valoriser les entreprises s'y étant engagées.

B – Renforcement des liens avec l'Université Bordeaux IV et les grandes écoles

En 2011, le partenariat universitaire avec Bordeaux IV sera renforcé dans le cadre du dispositif « Entrepreneuriat Campus Aquitaine » du Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur (PRES).

Dans le cadre des activités d'études, l'Agence entend poursuivre et renforcer sa collaboration avec les experts et ingénieurs d'études du GRETHA et de Bordeaux IV.

L'agence favorisera les échanges entre les universités et les pouvoirs publics par l'organisation de rencontres scientifiques (Comité des Experts sur le thème de la compétitivité et de l'attractivité des Grandes Ecoles) ou pratiques avec l'organisation de comités de pilotage visant à favoriser les débats d'idées.

L'Agence collabore depuis plusieurs années avec la junior Entreprise de l'ENSAM en faisant appel à ses compétences et expertises dans le domaine de la R&D, de l'innovation et des nouvelles technologies, ainsi que du transfert de technologie.

C – Accueil permanent de stagiaires

Talence Innovation vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes étudiants et à les confronter aux enjeux économiques des collectivités et entreprises en continuant à accueillir des stagiaires et des groupes de travail issus des grandes écoles et universités.

D – Comité des experts

Composé d'élus, de scientifiques, de techniciens, d'entreprises, de personnalités qualifiées, le Comité des Experts poursuivra son rôle actif en faveur du rapprochement entre les villes du sud Bordeaux, les universités et les organismes scientifiques, technologiques et de recherche.

E – Elaboration d'une nouvelle action collective « Intégration de la norme ISO 26000 »

En faveur de la responsabilité sociétale des organisations au sein de PME/PMI de la région Aquitaine. Cette action collective devrait intégrer les évolutions récentes de la norme ISO 26000. Six entreprises pourraient être accompagnées sur cette thématique à l'horizon 2011-2012.

F – Actualisation des monographies de la ville de Bordeaux et des communes du sud Bordeaux (Talence, Gradignan, Bègles et Villenave d'Ornon).

Talence Innovation souhaite conforter son champ d'études et d'expertises en proposant une réactualisation des monographies et des diagnostics socioéconomiques des collectivités territoriales déjà existantes.

III - Promotion du territoire du Sud Bordeaux et de la CUB et communication en faveur de leur développement économique.

En 2011, l'Agence développera ses activités de communication et de marketing territorial à travers deux volets d'actions :

- la mise en œuvre d'actions de communication dédiées à la promotion et à l'attractivité du territoire du sud Bordeaux et de la CUB par l'organisation d'évènements tels que le Club d'entreprises, Concours, et l'élaboration d'outils dédiés comme le site internet et le guide des bonnes pratiques,
- la participation à des manifestations extérieures permettant d'enrichir la réflexion de l'Agence sur les enjeux et perspectives de développement de son territoire.

Le budget prévisionnel de Talence Innovation Sud Développement pour l'année 2011 s'élève à 193 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Actions insertion professionnelle	60 000	Cotisations et subvention ville de Talence	120 000
Appui à la création d'entreprises	60 000		
Etudes pour la création d'une pépinière d'entreprises	12 000	Cotisations villes de Gradignan, V.O, Bègles (SAEMCIB),	12 000
Observatoire mutations socio - éco	25 000	CUB	50 000
Action intégration dév durable vers PME et PMI	11 000	DIRECCTE/FEDER	8 000
Observatoire des activités, emploi		Conventions études	3 000
Communication, promotion, et prospection	10 000 15 000		
TOTAL	193 000	TOTAL	193 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de fonctionnement de 50 000 € présentée par l'association Talence Innovation Sud Développement au titre de l'année 2011 est recevable au regard du développement économique du territoire suscité par cette association,

DECIDE

Article 1 : Il est attribué à l'association Talence Innovation Sud Développement une subvention de fonctionnement à hauteur de 50 000 € pour le développement de son programme d'actions pour l'année 2011,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention, ci-annexée, relative aux modalités de versement de la subvention communautaire,

Article 3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 mai 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 JUIN 2011

PUBLIÉ LE : 20 JUIN 2011

M. NICOLAS FLORIAN